

Parcours de bénéficiaires du congé VAE financé par le Fongécif Auvergne

Novembre 2013



Préambule.....	4
Méthodologie.....	4
1. Le profil des répondants et le projet de certification	5
1.1/ Une démarche visée particulièrement par les femmes et par les moins diplômés.....	5
1.2/ Les diplômes de l'Education nationale majoritairement plébiscités	5
2. L'information sur la VAE.....	6
2.1/ L'entourage et les professionnels de l'information, du conseil : principaux vecteurs de communication sur la VAE.....	6
2.2/ Vers une autonomisation de la recherche d'information.....	6
2.3/ L'engagement dans la démarche de VAE : un acte réfléchi et accompagné	6
2.4/ L'information en amont de l'engagement dans la démarche augmente les chances de réussite.....	7
2.5/ L'information préalable à l'engagement dans la démarche : étape jugée utile et appréciée des candidats	7
2.5/ Les candidats rencontrent peu de difficultés en amont de l'engagement dans la démarche	8
2.6/ Sensibiliser les entreprises et favoriser la mise en relation avec d'anciens candidats : principaux axes d'amélioration relatifs à l'étape d'information.....	8
3. Les objectifs de départ.....	8
3.1/ Le diplôme et la reconnaissance des compétences : principales motivations poursuivies	8
4. La recevabilité	9
4.1/ Le renseignement du dossier de recevabilité : un exercice qui génère peu de difficultés	9
5. L'accompagnement.....	9
5.1/ L'accompagnement, une prestation jugée utile par la majorité des bénéficiaires.....	9
5.2/ L'accompagnement sécurise la démarche de VAE.....	10
5.3/ Propositions d'amélioration de l'accompagnement	10
6. La validation	11
6.1/ Une large majorité des candidats a atteint l'ultime étape du passage en jury et a obtenu la certification convoitée	11
6.2/ Une minorité de parcours interrompus	11
6.2/ Les raisons professionnelles et/ou familiales et le manque de temps : principales causes d'arrêt de la démarche.....	11
6.4/ Le parcours post validation partielle : une mise en œuvre non systématique	12
7. Apports et impacts de la VAE.....	12
7.1/ Démarche bénéfique aux impacts directs limités.....	12
7.2/ La démarche de VAE est à l'origine de l'émergence de nouveaux projets	13

8. La satisfaction générale	13
8.1/ Une démarche perçue comme satisfaisante.....	13
8.2/ De futurs ambassadeurs de la VAE	14
8.3/ Une démarche appréciée bien qu'entachée de difficultés	14
9. L'essentiel : données clés.....	17

Préambule

La validation des acquis de l'expérience instituée par la loi de modernisation sociale de 2002 permet à toute personne de faire reconnaître les compétences acquises en situation de travail en vue d'obtenir **tout ou partie d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification professionnelle (CQP)**.

En permettant l'accès à la qualification à tout moment de la vie professionnelle, la VAE est une formidable opportunité pour **valoriser** son parcours, **rebondir** et « **booster** » sa carrière professionnelle. Pour autant, passées les 5 premières années de mise en œuvre de la VAE [durant lesquelles la demande sociale a été très forte], on constate un essoufflement en région et, globalement, sur l'ensemble du territoire national.

Face à cette baisse récurrente des demandes de VAE depuis 2007, plusieurs axes de travail ont été définis au sein de la commission VAE du Comité de Coordination Régional de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CCREFP) afin de relancer le dispositif en région, dont l'un, **sur l'information et la communication sur la VAE**. L'information préalable à tout engagement dans une démarche de VAE étant déterminante pour la suite du parcours, un ensemble d'interrogations sur la façon dont les candidats prennent réellement connaissance du dispositif, sur les modalités d'information de la VAE, sur l'utilité et l'efficacité de l'information reçue, a conduit à la réalisation de cette étude.

Le Fongécif Auvergne réalise ponctuellement, depuis 2009, des enquêtes auprès de ses bénéficiaires de congé VAE afin de recueillir des informations sur les parcours. Il s'agit, à travers ces enquêtes, de :

- mieux connaître les attentes des personnes s'engageant dans une démarche de VAE et les apports de celle-ci sur les plans professionnel et personnel ;
- repérer les publics les plus susceptibles de rencontrer des difficultés pendant leur parcours de VAE et les étapes de la démarche qui semblent poser le plus de problèmes ;
- vérifier la plus value de l'accompagnement sur la réussite et la sécurisation des parcours ;
- enrichir l'annuaire des bénéficiaires du Fongécif Auvergne.

A la demande de la commission VAE, le Fongécif, avec l'appui du Centre de ressources régional en VAE du Carif Oref Auvergne, a accepté de lancer une nouvelle enquête. A la différence des enquêtes antérieures, celle-ci visait particulièrement à recueillir des informations sur la façon dont les candidats ont eu connaissance de la VAE, les représentations qu'ils se font de l'étape amont d'information conseil et son impact sur la suite de leur parcours.

Comme l'étude porte uniquement sur certaines catégories de personnes (majoritairement des salariés), **l'échantillon n'est pas représentatif de l'ensemble des personnes qui engagent une démarche de VAE en Auvergne**. Les résultats donnés à titre indicatif, livrent des informations intéressantes, notamment, sur les facteurs facilitant ou entravant la mise en œuvre de la démarche de VAE. Ces informations mériteraient d'être confirmées dans une étude plus vaste basée sur un échantillon représentatif de l'ensemble des bénéficiaires de VAE.

Méthodologie

L'enquête a été administrée par courrier du 11 mars au 5 avril 2013 auprès de 284 bénéficiaires d'un congé VAE financé en tout ou partie par le Fongécif Auvergne.

- Cible :
 - Personnes qui ont fait une demande de congé VAE entre 2009 et 2012, soit 284. A titre informatif, tous candidats et valideurs confondus, 5 023 demandes de VAE ont été notifiées recevables en Auvergne sur cette même période.
- Retours :
 - 97 questionnaires n'ont pas été renvoyés (dont 25 en raison d'un changement d'adresse)
 - 187 ont été retournés complétés, soit **un taux de retour de 66%**.

Il existe peu de divergences entre les caractéristiques des répondants comparées à celles de l'échantillon de départ. Les résultats de l'enquête peuvent donc être considérés comme **représentatifs des bénéficiaires du congé VAE financé par le Fongécif Auvergne**.

Les questionnaires ont été créés et traités à partir du logiciel SPHINX. L'analyse et la rédaction de l'étude ont été réalisées conjointement par le Carif Oref et le Fongécif Auvergne.

1. Le profil des répondants et le projet de certification

1.1/ Une démarche visée particulièrement par les femmes et par les moins diplômés

La population des répondants est majoritairement :

- **féminine** (67%) (Fig.1)
- âgée de **30 à 44 ans** (68%). La moyenne d'âge est de 39 ans (Fig. 2)
- **peu ou pas diplômée** (78% avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau IV, 50% un niveau inférieur ou égal aux niveaux V et VI) (Fig. 3)
- des employé(e)s (74%) (Fig. 4)
- des résidents puydômois (49%) (Fig. 5)

Fig. 1 Sexe

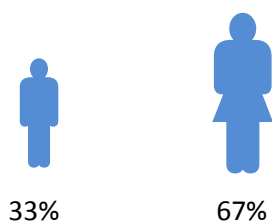
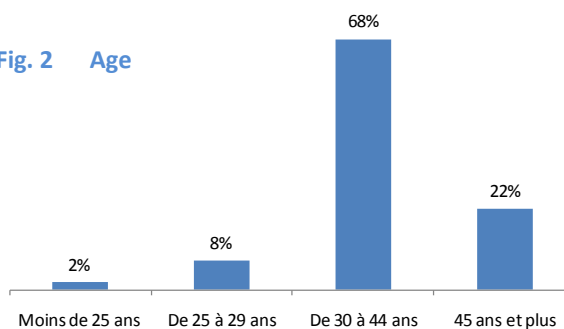


Fig. 2 Age



Nb: les candidats âgés de 25 à 29 ans sont sous-représentés parmi les répondants par rapport à l'échantillon total (8 vs 12%).

Fig. 3 Niveau de formation (avant VAE)

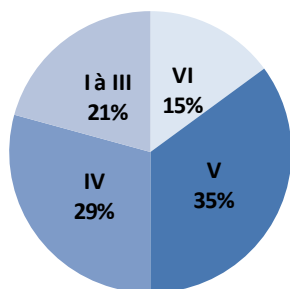


Fig. 4 Catégorie socio professionnelle

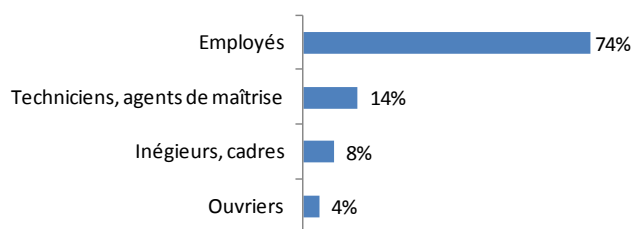
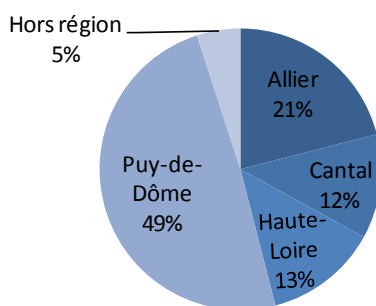


Fig. 5 Département de résidence



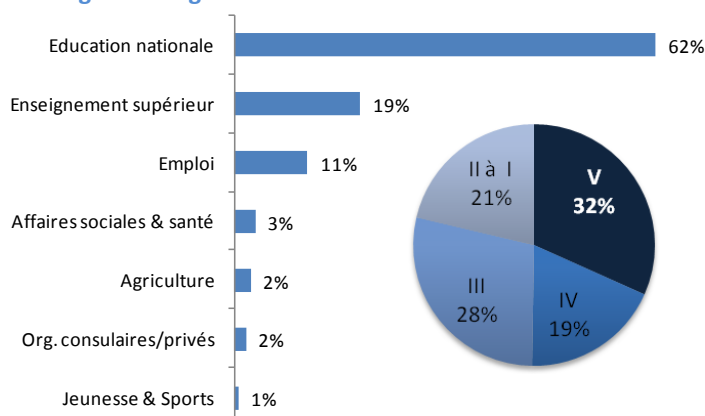
Nb : surreprésentation des Elavérins et des Cantaliens parmi les répondants par rapport à l'échantillon total (resp. 21% vs 14% et 12% vs 6%).

1.2/ Les diplômes de l'Education nationale majoritairement plébiscités

62% des répondants visent un diplôme de l'Education nationale, 19% un diplôme de l'Enseignement supérieur et 11% un titre du Ministère chargé de l'emploi (Fig. 6).

Les certifications de niveau V représentent **près d'un tiers (32%) des demandes**, suivi de près par celles de niveau III (28%) (Fig. 6).

Fig. 6 Origines et niveaux des certifications visées



Bases: 187 répondants

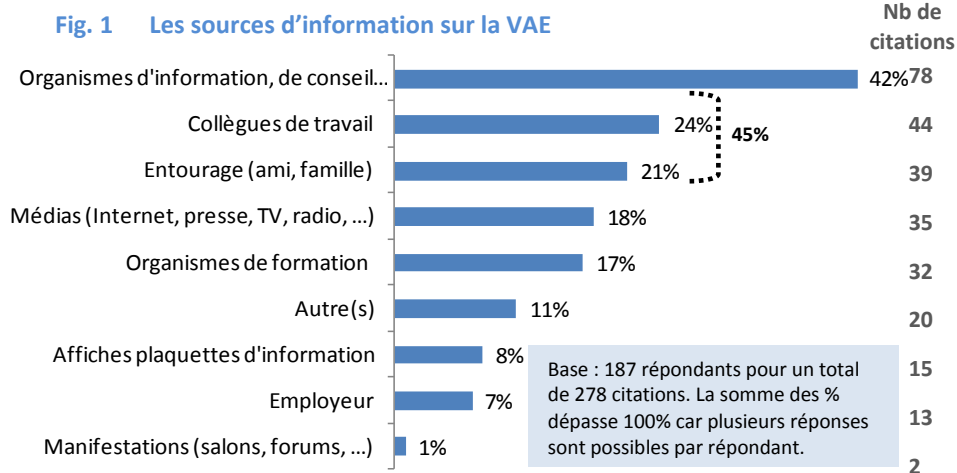
2. L'information sur la VAE

2.1/ L'entourage et les professionnels de l'information, du conseil : principaux vecteurs de communication sur la VAE

Les sources d'information sur la VAE, sont en premier lieu, **l'entourage (45%)**, qu'il soit professionnel ou personnel (resp. 24% et 21%) puis, en second lieu, **les organismes d'information, de conseil (42%)**.

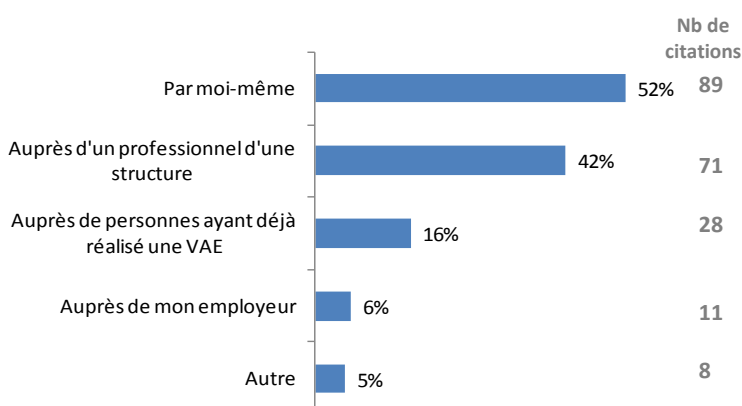
Par ailleurs, près de deux personnes sur 10 déclarent avoir eu connaissance de la VAE par les médias (internet, presse, TV, affiches, ...). Dans « autres », ont été cités à 6 reprises les Relais Assistant Maternel (Fig. 1).

A noter que les employeurs et les manifestations telles que les salons et forums ont été peu cités par les personnes interrogées comme source d'information sur la VAE (resp. 7% et 1%) (Fig. 1).



2.2/ Vers une autonomisation de la recherche d'information

Fig.2 Façon dont les informations ont été obtenues



La connaissance du dispositif est souvent le facteur déclencheur de la démarche. L'étape d'information conseil concentre les enjeux sociaux de la VAE, elle est donc essentielle.

Plus de 9 personnes sur 10 déclarent avoir **obtenu des informations sur la VAE** avant de s'engager dans la démarche (93%).

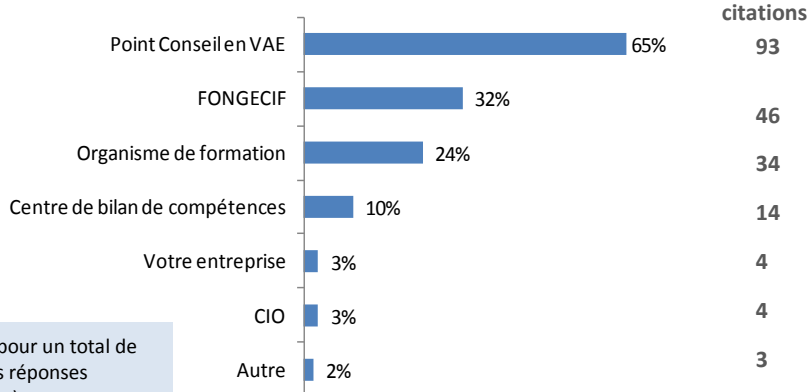
52% d'entre elles déclarent les avoir obtenues **par elles mêmes**, 42% auprès de professionnels de l'orientation ou de la formation et 16% auprès de personnes ayant fait une VAE (Fig. 2).

2.3/ L'engagement dans la démarche de VAE : un acte réfléchi et accompagné

85% des personnes qui ont répondu à l'enquête ont été invitées à **rencontrer un professionnel** afin de recueillir toutes les informations nécessaires et utiles sur la VAE avant de s'engager dans la démarche.

Parmi elles, 65% indiquent avoir été orientées vers un Point Conseil en VAE, 32% vers le Fongécif et un quart vers un organisme de formation (Fig. 3).

Fig. 3 Les relais d'information conseillés aux candidats

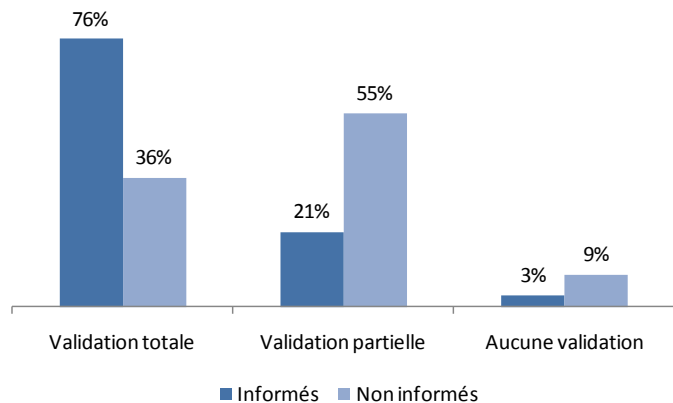


Base: 143 répondants pour un total de 198 citations (plusieurs réponses possibles par répondant).

2.4/ L'information en amont de l'engagement dans la démarche augmente les chances de réussite

Le fait d'obtenir des informations sur la VAE avant d'entreprendre la démarche a **un impact significatif sur les résultats de validation**. Ainsi, les personnes informées ont, à la fois, obtenu, plus fréquemment, une validation totale (76% vs 36%) et moins fréquemment une validation partielle (21% vs 55%) (Fig. 1).

Fig. 1 Répartition des types de validation selon que les candidats aient été ou non informés en amont de l'engagement dans la démarche



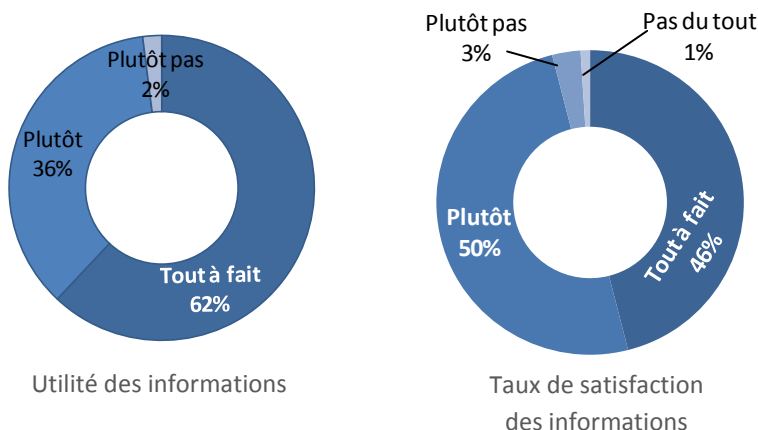
Ce résultat conforte **l'importance d'une information préalable à tout engagement** dans la démarche de VAE. C'est effectivement à cette étape que le candidat va pouvoir appréhender la démarche de VAE dans sa globalité et vérifier que celle-ci est cohérente avec son projet.

Base : 133 répondants

2.5/ L'information préalable à l'engagement dans la démarche : étape jugée utile et appréciée des candidats

62% des répondants estiment que les informations reçues ont été **très utiles pour entreprendre leur démarche de VAE** et plutôt utiles pour un peu plus d'un tiers d'entre eux (Fig. 2).

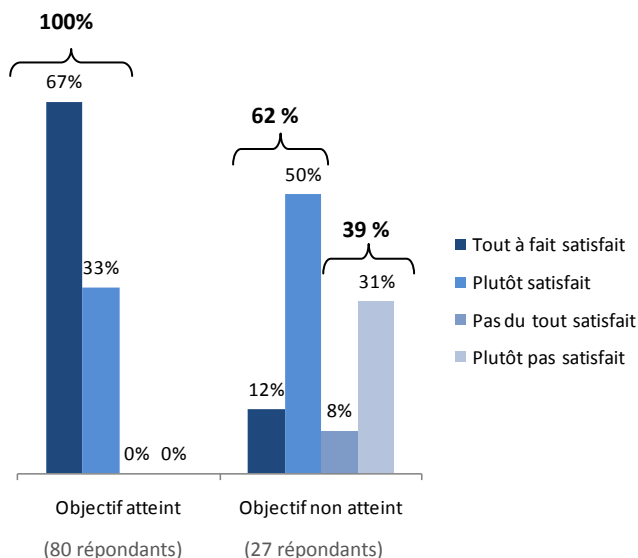
Fig. 2 Utilité des informations reçues avant d'entreprendre la démarche de VAE et taux de satisfaction



De plus, 96% des répondants se disent « **plutôt** » voire « **tout à fait** » satisfaits des informations obtenues sur la VAE (resp.50% et 46%) (Fig. 2).

Base : 162 répondants

Fig.3 Taux de satisfaction des personnes selon l'atteinte des objectifs



Le niveau de satisfaction est toutefois **lié à l'atteinte des objectifs poursuivis**. Ainsi, 100% des personnes qui déclarent avoir atteint leur(s) objectif(s) se disent « **plutôt** » voire « **tout à fait** » satisfaites des informations obtenues. Le taux de satisfaction passe à 62% pour les personnes pour lesquelles les objectifs n'ont pas été atteints (Fig. 3).

2.5/ Les candidats rencontrent peu de difficultés en amont de l'engagement dans la démarche

81% des personnes répondantes déclarent ne **pas avoir rencontré de difficulté** particulière avant de s'engager dans la démarche de VAE. Parmi les 34 personnes qui disent en avoir rencontré, l'identification du bon interlocuteur, le choix du diplôme et la recherche d'un financement sont cités comme étant les principales difficultés (resp. 47%, 38% et 38% des répondants) (plusieurs réponses possibles par répondant).

A noter que selon la structure d'information conseil rencontrée, les candidats ont déclaré avoir rencontré plus ou moins de difficultés. La faiblesse des effectifs ne nous permet pas, cependant, d'aller plus loin dans l'analyse. Cette relation de dépendance entre le niveau de difficulté rencontré et la structure d'information conseil consultée, mériterait d'être confirmée ou infirmée dans le cadre d'une nouvelle étude basée sur un échantillon plus important.

2.6/ Sensibiliser les entreprises et favoriser la mise en relation avec d'anciens candidats : principaux axes d'amélioration relatifs à l'étape d'information

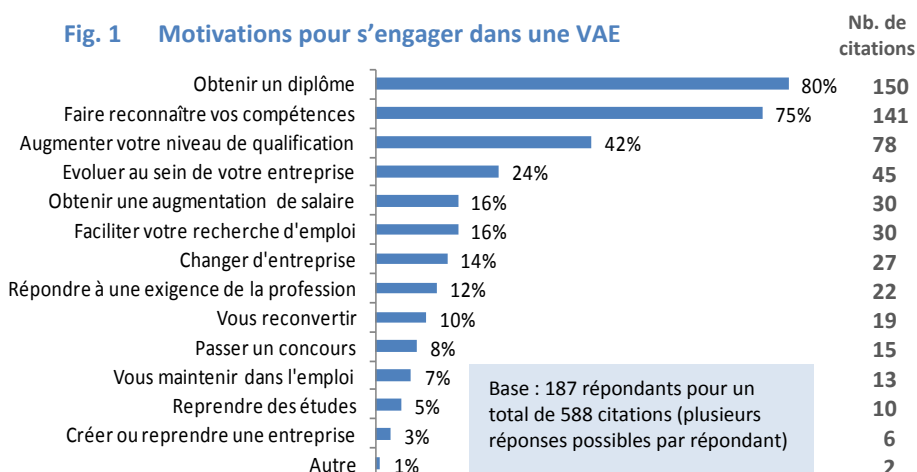
A la question « **Avez-vous des commentaires, des suggestions à faire pour améliorer la qualité des informations transmises ?** », les candidats ont principalement mis en avant la nécessité de:

- **mieux faire connaître la VAE aux entreprises :**
 - « Les informations transmises sur la VAE sont très bien expliquées. Le souci est plutôt côté employeurs ! Ils ne sont pas toujours au courant de cette démarche »
 - « Envoyer des documents d'information chaque année aux entreprises »
 - « La VAE est une démarche peu connue et peu valorisée en termes de communication dans les entreprises. C'est regrettable ».
- **favoriser la mise en relation avec d'anciens candidats :**
 - « Connaître des personnes qui ont réalisé une VAE »
 - « Mettre en relation des anciens candidats et des nouveaux pour expliquer le processus »

3. Les objectifs de départ

3.1/ Le diplôme et la reconnaissance des compétences : principales motivations poursuivies

Fig. 1 Motivations pour s'engager dans une VAE

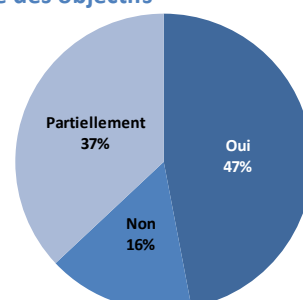


L'obtention du diplôme et la reconnaissance des compétences développées constituent les motivations les plus fréquemment citées par les candidats (resp. 80% et 75 % des répondants), loin devant le souhait d'évoluer au sein de l'entreprise (24%), l'augmentation de salaire (16%) ou le projet de mobilité externe (14%) (Fig. 1).

Fig. 2 Répartition des candidats selon l'atteinte des objectifs

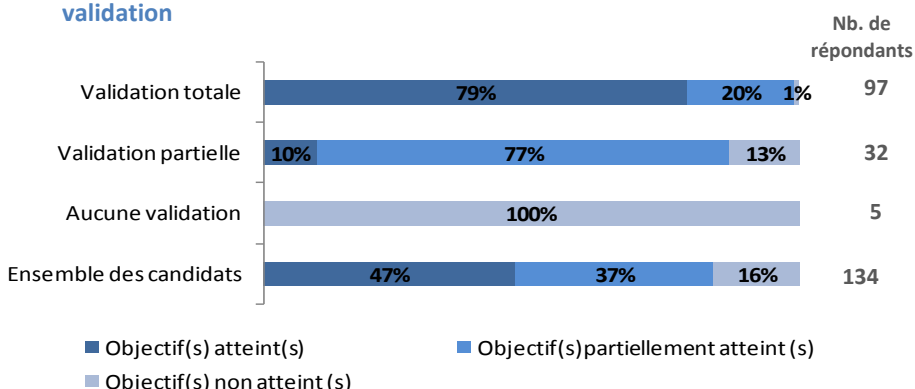
Près d'un candidat sur deux déclare avoir **atteint son ou ses objectif(s) de départ** et un peu plus du tiers (37%) les avoir atteints partiellement (Fig. 2).

Base : 167 répondants



Cette appréciation est toutefois **dépendante de l'issue de la démarche** et donc de l'étendue de la validation.

Fig. 1 Appréciation de l'atteinte des objectifs selon le type de validation



Aussi, majoritairement, les candidats déclarent avoir atteint leur objectif lorsqu'ils ont obtenu leur certification (79%), les avoir partiellement atteints lorsqu'une partie seulement leur a été délivrée (77%) et non atteints en cas d'échec à l'issue du passage en jury (100%) (Fig. 1).

4. La recevabilité

4.1/ Le renseignement du dossier de recevabilité : un exercice qui génère peu de difficultés

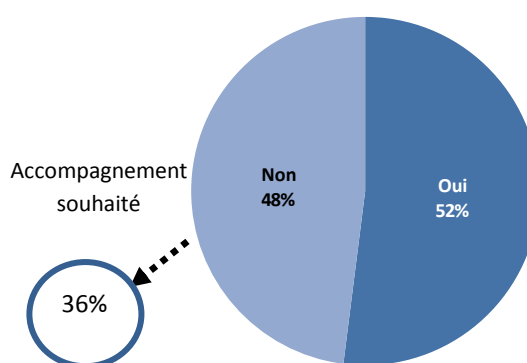
D'après l'étude, l'étape de recevabilité n'a **pas été perçue comme laborieuse**. En effet, la majorité des candidats (88 %) déclare ne pas avoir rencontré de difficulté particulière pour compléter le dossier de recevabilité.

Un candidat sur deux déclare, toutefois, avoir **obtenu de l'aide pour constituer son dossier de recevabilité** (52%).

Cet appui a été majoritairement proposé par des organismes valideurs ou des organismes de formation (Fig. 2).

Parmi ceux qui n'ont pas bénéficié d'une aide au renseignement du dossier de recevabilité, une minorité, (36% soit 27 candidats) aurait apprécié être accompagnée à cette étape.

Fig. 2 Aide au renseignement du dossier de recevabilité

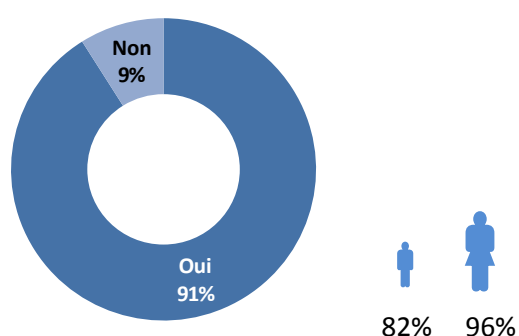


5. L'accompagnement

5.1/ L'accompagnement, une prestation jugée utile par la majorité des bénéficiaires

9 candidats sur 10 ont eu recours à un accompagnement.

Fig. 3 Avez-vous bénéficié d'un accompagnement ?



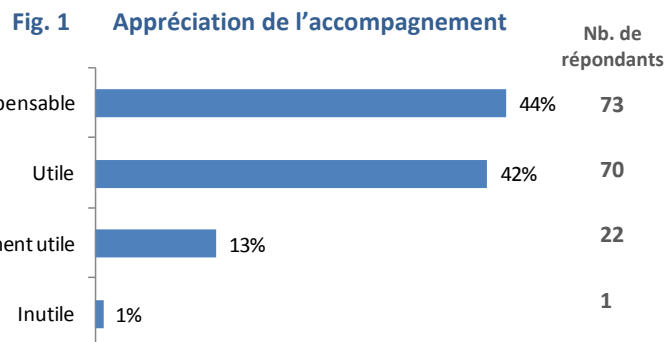
A noter que la demande d'accompagnement est plus forte chez les femmes. Elles sont, en effet, 96% à solliciter cette prestation contre 82% des hommes (Fig. 3).

Parmi les candidats qui n'ont pas eu recours à l'accompagnement, 38% l'ont jugé non nécessaire et 38% ont arrêté leur démarche avant.

86% des candidats ont jugé l'accompagnement **indispensable ou, tout au moins, utile** (resp. 42% et 44%) (Fig. 1).

« J'ai eu un accompagnement qui m'a beaucoup aidé et m'a apporté des connaissances » ;
 « l'accompagnement a été parfait » ;
 « j'ai eu à faire à des personnes très compétentes, je leur dois beaucoup » ; « j'ai été bien conseillé »

Base : 166 répondants



5.2/ L'accompagnement sécurise la démarche de VAE

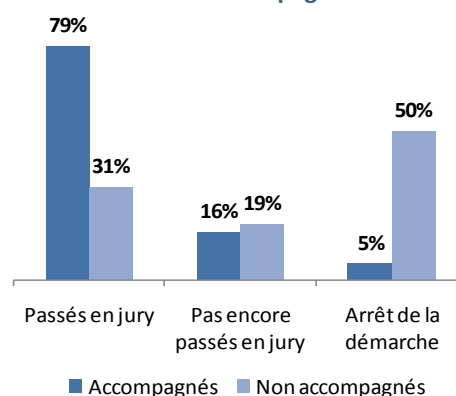
Les résultats de l'étude montrent **un impact significatif de l'accompagnement sur le passage en jury**.

En effet, les candidats qui ont bénéficié d'un accompagnement sont **plus nombreux à s'être présentés en jury** (79% vs 31% des candidats non accompagnés). Inversement, ceux qui ont mené leur démarche sans accompagnement sont surreprésentés parmi ceux qui ont **arrêté leur démarche** (50% vs 5% des candidats accompagnés) (Fig. 2).

L'accompagnement contribue donc de façon significative à sécuriser la démarche en limitant les risques d'abandon.

Base : 184 répondants

Fig. 2 Proportion de candidats passés en jury selon qu'ils aient ou non été accompagnés



5.3/ Propositions d'amélioration de l'accompagnement

L'accompagnement est jugé **utile** voire **indispensable** pour 86% des candidats. Malgré tout, **cette prestation reste perfectible** si l'on se réfère aux observations faites par certains d'entre eux. Plusieurs points sont évoqués, comme principalement :

- La durée de l'accompagnement perçue comme trop courte :**
 « Durée trop courte, il faut plus de temps », « Plus d'heures d'accompagnement », « Il faudrait un à 2 rendez-vous en plus pour être sûr d'aller dans la bonne direction et être en confiance », « Plus de temps avec l'expert, ce n'était pas assez long », « Très peu d'heures : réduire la 1^{ère} partie relative à l'explication du dossier et prévoir plus d'heures pour le RV avec l'expert », « Plus de temps avec l'enseignant », « Les heures n'ont pas été suffisantes. Il aurait fallu plus d'accompagnement ».
- Un accompagnement pas assez individualisé et pas assez spécialisé :**
 « Avoir plus de rendez-vous individuels et d'entraînement à l'oral », « Entraîner les participants à l'oral ». Certains ont regretté ne pas avoir pu échanger avec des candidats visant le même diplôme ou ayant le même profil : « Un accompagnement VAE par spécialités aurait été plus favorable. Pour ma part, il y avait des préparations au CAP, BTS, ...de différents secteurs », « Etre moins généraliste et plus orienté vers le diplôme choisi ».
- Le manque de disponibilité de certains accompagnateurs :**
 « Les rencontres avec les formatrices étaient une fois par mois. Ce n'est pas suffisant surtout les derniers mois », « Expert pas assez disponible », « Plus de temps avec les enseignants », « Les formateurs référents devraient être plus disponibles ».

6. La validation

6.1/ Une large majorité des candidats a atteint l'ultime étape du passage en jury et a obtenu la certification convoitée

74% des personnes enquêtées sont **passées en jury** (Fig. 1). Parmi elles, **72% ont obtenu une validation totale** et 24% une validation partielle (Fig. 2). 96% des candidats ont répondu n'être passés qu'une seule fois en jury, ce qui permet d'en déduire que la quasi-totalité des diplômes, titres et certificats obtenus l'ont été dès le premier passage en jury.

Fig. 1. Passage en jury

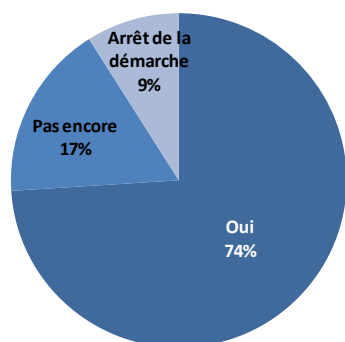
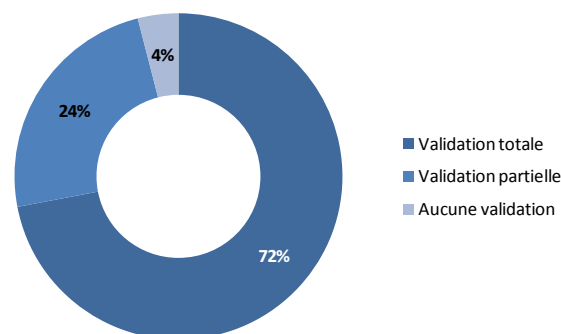


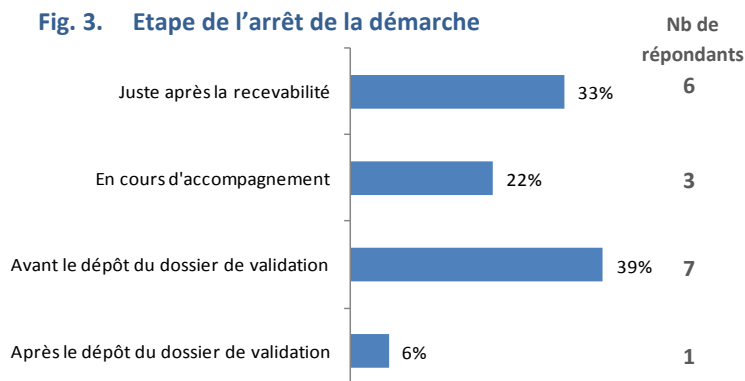
Fig. 2. Etendue des validations



6.2/ Une minorité de parcours interrompus

17 candidats, soit environ 9% de l'effectif total ont déclaré avoir **arrêté leur démarche** (Fig. 1). Pour autant, seule la moitié qualifie cet arrêt de définitif.

Fig. 3. Etape de l'arrêt de la démarche



39% déclarent avoir arrêté leur démarche avant de déposer leur dossier de validation, un tiers juste après la notification de leur recevabilité et une minorité (22%) en cours d'accompagnement. Seule une personne a indiqué avoir arrêté sa démarche après le dépôt de son dossier de validation (Fig. 3).

Base : 17 répondants

6.2/ Les raisons professionnelles et/ou familiales et le manque de temps : principales causes d'arrêt de la démarche

Plusieurs raisons¹ ont conduit certains candidats à arrêter leur démarche, parmi lesquelles ont été principalement évoquées :

- le **manque de temps** (évoqué par 6 répondants sur 17)

- des **raisons professionnelles et/ou familiales** (évoquées par 5 répondants sur 17)

« Problème d'organisation dans mon entreprise qui m'a contraint à interrompre ma démarche », « Trop difficile quand il y a plusieurs employeurs [...] et un dernier employeur contre la VAE ! », « Changement de situation familiale, pas de garantie que mon employeur reconnaisse mon nouveau diplôme, changement de poste au sein de l'entreprise », « Je me suis fait escroqué par mon entreprise, du coup j'ai été découragé et dégoûté », « Nouvel emploi, travail itinérant et changement de régime familial ».

¹ Plusieurs raisons possibles par répondant

- des difficultés liées à la **rédaction du dossier d'explicitation des compétences** (évoquées par 4 répondants sur 17)

« J'aimerais reprendre mais j'ai beaucoup de difficultés, je ne sais pas comment faire, car le livret 2 me bloque beaucoup », « Monter le dossier est très compliqué et aucune aide vu l'ampleur de la tâche ».

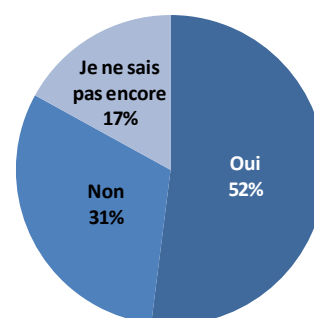
- une **mauvaise orientation** (évoquée par 3 répondants sur 17)

« L'université n'a pas jugé mon dossier recevable, alors qu'aucun frein ne semblait présent dans l'établissement du dossier [...]. Ceci aurait dû être détecté en amont », « Suite à un mauvais conseil, je n'ai pas besoin d'un diplôme pour m'installer. Seule mon expérience est suffisante », « Trop d'investissement, finalement la VAE n'était pas adaptée à mes objectifs »

6.4/ Le parcours post validation partielle : une mise en œuvre non systématique

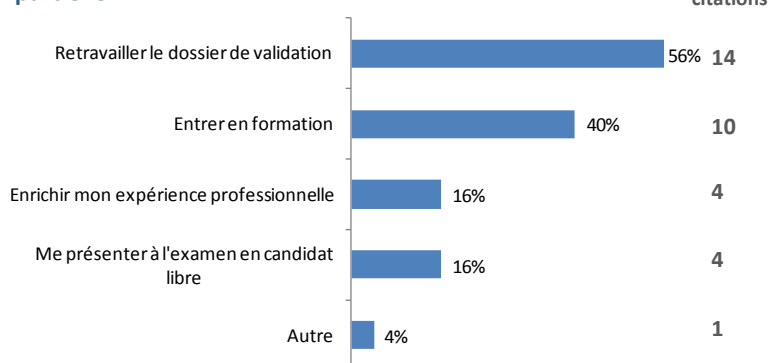
Parmi les 32 candidats en situation de validation partielle, près d'un tiers a indiqué avoir **définitivement abandonné** son projet d'obtention du diplôme, et 17% être encore dans l'hésitation (Fig. 1).

Fig. 1 Maintien du projet d'obtention du diplôme, post validation partielle



Base : 32 répondants

Fig. 2 Nature des actions mises en œuvre post validation partielle



Parmi ceux qui ont fait le choix de poursuivre leur projet (52% des candidats), la refonte du dossier de validation et l'entrée en formation sont les actions les plus citées (resp. 42% et 30%) (Fig. 2).

Base : 25 répondants pour un total de 33 citations (plusieurs réponses possibles par répondant)

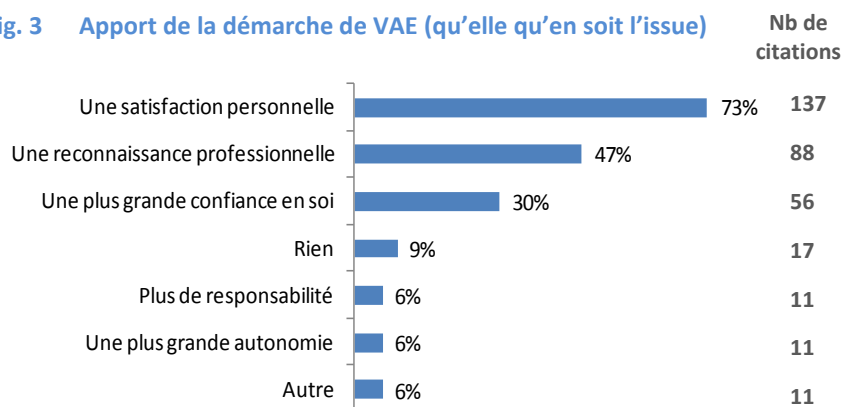
7. Apports et impacts de la VAE

7.1/ Démarche bénéfique aux impacts directs limités

Au delà du résultat à la validation, ou d'effets directs comme une mobilité professionnelle, une promotion ou une augmentation salariale, la démarche de VAE a été jugée **bénéfique par la plupart des candidats**, sur le plan professionnel comme sur le plan personnel.

La satisfaction personnelle (73%), la reconnaissance professionnelle (47%) et une plus grande confiance en soi (30%) sont les principaux effets résultant de la démarche de VAE soulignés par les candidats (Fig. 3).

Fig. 3 Apport de la démarche de VAE (qu'elle qu'en soit l'issue)



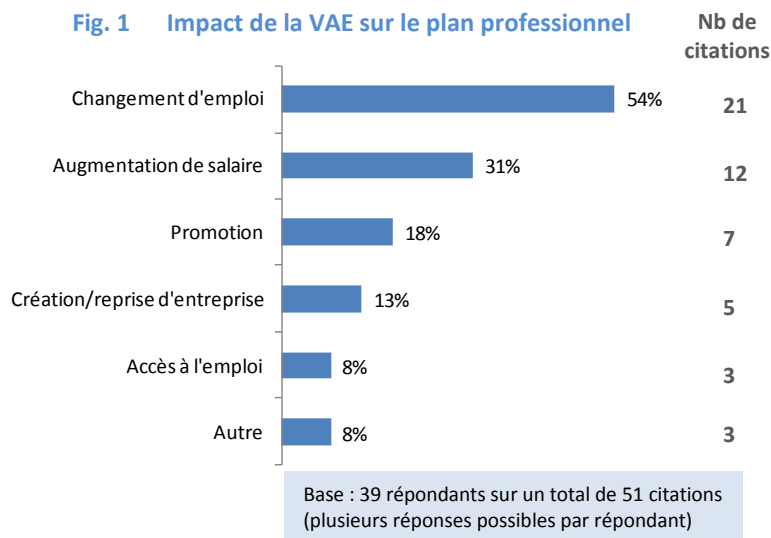
Base : 187 répondants pour un total de 331 citations (plusieurs réponses possibles par répondant)

Si la démarche de VAE a bien été perçue comme bénéfique, et ce, quelle que soit l'issue de celle-ci, son **impact concret sur le plan professionnel est beaucoup plus contrasté**.

Ainsi, à la question « *La VAE a-t-elle déclenché un changement dans votre situation professionnelle ?* », ils ne sont que **23% à avoir répondu dans l'affirmative** (39 candidats). Pour la majorité d'entre eux, cela s'est traduit par **un changement d'emploi (54%)** et dans une moindre mesure par **une augmentation de salaire (31%)** (Fig. 1).

A noter que les candidats qui ont indiqué avoir connu un changement dans leur situation professionnelle post VAE sont **très majoritairement des personnes aux parcours réussis (91%)**.

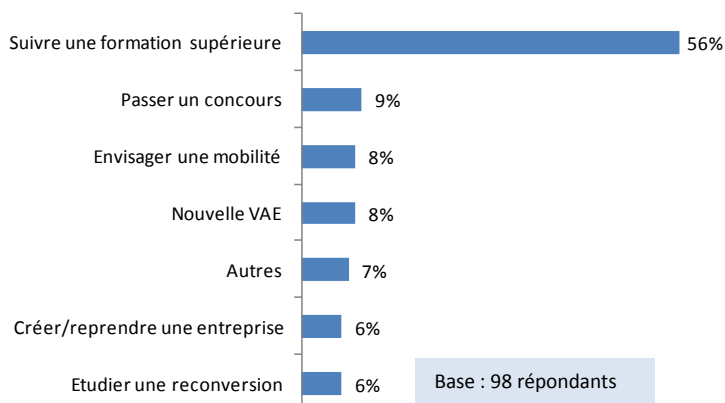
Fig. 1 Impact de la VAE sur le plan professionnel



7.2/ La démarche de VAE est à l'origine de l'émergence de nouveaux projets

La VAE produit également des effets collatéraux notamment au niveau de l'appétence qu'elle déclenche chez les personnes à s'investir dans de nouveaux projets. En effet, 64% des personnes, quelle que soit l'issue de la VAE ont indiqué que celle-ci leur avait **donné envie de s'engager dans un nouveau projet** (Fig. 2).

Fig. 2 Nature des projets post VAE



Les résultats attestent que la démarche de VAE a principalement fait émerger, chez les candidats, une **appétence pour la formation**. Ils sont, en effet, 56 % à déclarer vouloir s'engager dans une formation supérieure.

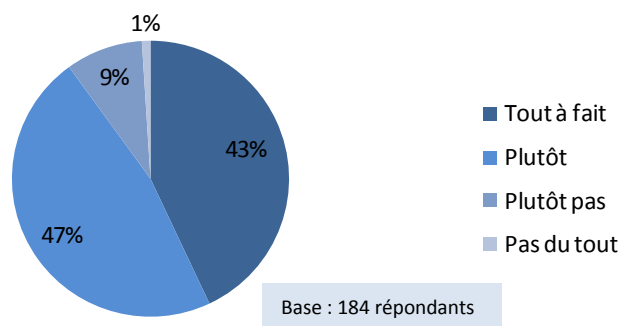
8. La satisfaction générale

8.1/ Une démarche perçue comme satisfaisante

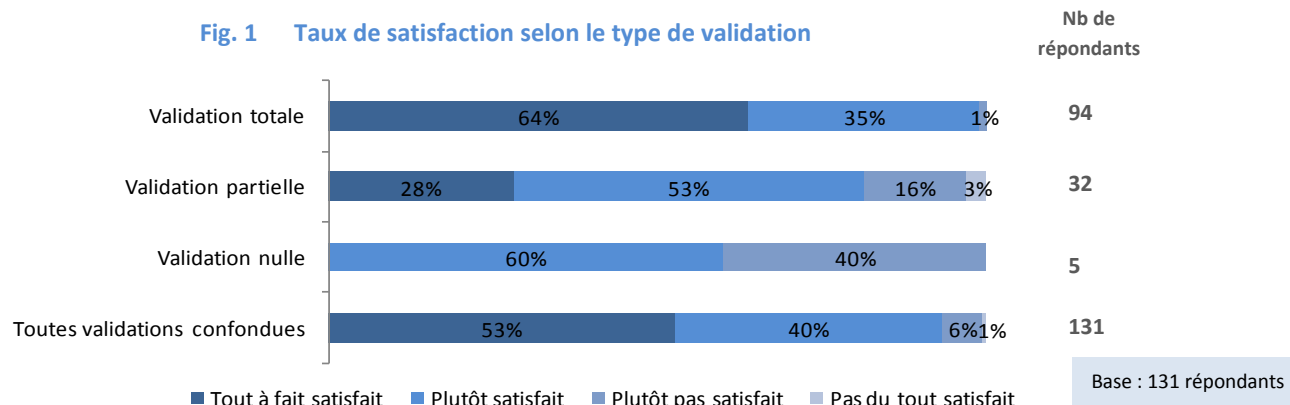
91% des candidats déclarent être « **plutôt** » voire « **tout à fait** » **satisfaits** du dispositif de VAE (resp. 47% et 43%).

Le degré de satisfaction est **toutefois contrasté**, il diminue, en effet, logiquement avec le résultat de validation.

Fig. 3 Niveau de satisfaction général



Ainsi, lorsque 64% des candidats qui ont obtenu leur certification se disent « tout à fait satisfaits », ils ne sont plus que 28% parmi ceux qui ont validé partiellement. Quant à ceux dont la démarche s’est soldée par un échec, aucun ne s’est déclaré totalement satisfait (Fig. 1).



Pour autant, l’indicateur de satisfaction tend à réaffirmer, qu’au delà de l’obtention ou non de la certification, **la démarche globale de VAE a des effets positifs** sur la situation professionnelle et/ou personnelle. Elle reste, en effet, perçue comme une démarche plutôt satisfaisante, y compris, par **la majorité des personnes en situation d’échec** (60%) (Fig. 1).

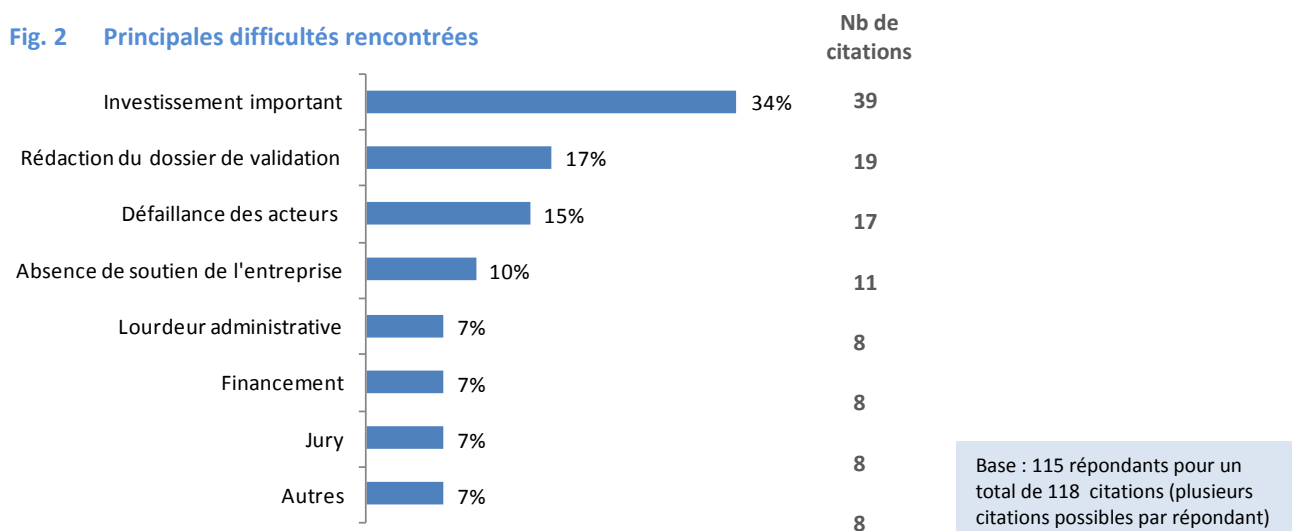
8.2/ De futurs ambassadeurs de la VAE

La plupart des personnes ayant perçu la démarche comme satisfaisante se dit également enclin à **promouvoir le dispositif** et à **recommander à leur entourage d’entreprendre une VAE** (94%).

Elles sont également 64% à avoir accepté **le rôle d’ambassadeur VAE** en communiquant leurs coordonnées afin d’être potentiellement contactées par des personnes qui se questionnent sur la démarche de VAE. Cette démarche volontaire répond au besoin exprimé par certains candidats de pouvoir échanger avec des personnes ayant expérimenté la VAE , avant de s’engager dans la démarche (Cf. §2.6, p. 9).

8.3/ Une démarche appréciée bien qu’entachée de difficultés

La satisfaction générale des candidats vis-à-vis de la démarche est à la hauteur de l’investissement et des efforts que celle-ci nécessite. Interrogés sur les principales difficultés rencontrées dans la mise en œuvre de leur démarche, 115 candidats sur 187 au total ont identifié une difficulté, *a minima*.



Parmi les difficultés les plus fréquemment citées :

- **L'investissement important** exigé par la démarche, souvent sous estimé (principalement sur les plans temporel et organisationnel) (évoqué par 39 répondants - 34% des énoncés)

« C'est beaucoup d'heures de travail pour faire son livret 2. Il faut prendre sur soi, sur son temps libre, le week-end et les soirées. On laisse sa vie de famille un certain temps entre parenthèses »

« Une VAE demande avant tout un énorme travail et beaucoup d'investissement personnel. Il m'a fallu trouver le temps de préparer mon livret sans cesser mon activité professionnelle »

« Une VAE demande beaucoup de temps, plus qu'on ne peut le croire au départ ! Il faut donc trouver du temps, en plus de son travail et de sa vie de famille. Il faut une grande motivation »

« La principale difficulté a été l'ampleur du travail à fournir. Il faut énormément de temps pour remplir correctement les dossiers »

« C'est une démarche relativement longue (1 an) et personnelle. La bonne réussite dépend essentiellement de la motivation et du temps consacré »

- **La rédaction du dossier de validation (livret 2)** (la transcription à l'écrit des compétences développées, la durée et la saisie informatique) (évoquée par 19 répondants - 17% des énoncés)

« Passer mes compétences et connaissances à la loupe. Détailler mon travail en structurant. Définir les points en relation avec le diplôme »

« Difficultés pour monter le dossier au vue des nombreuses années de travail très diverses »

« Intégrer mon expérience dans la matrice du livret 2 qui parfois ne permet pas de retranscrire au mieux son vécu »

« Mettre à plat 10 ans d'expérience et les valoriser »

« Transposer les unités avec les tâches réalisées chez 3 employeurs différents avec des fonctions exercées très différentes »

« Le fait d'avoir quitté l'école depuis longtemps, difficulté pour structurer le livret 2 et pour développer les expériences ainsi que la longueur pour remplir le dossier »

« Le plus difficile pour moi a été de rédiger mon livret 2 sur ordinateur car lorsqu'on n'a pas de notions informatiques, c'est très dur »

« Le livret 2 n'est pas facile à rédiger [...] J'ai du changer la mise en page et pour quelqu'un qui ne pratique pas l'informatique, ce n'est pas facile »

« Difficulté de téléchargement du livret 2. On devrait pouvoir le pré remplir en ligne comme le livret 1, parce qu'on doit tout recadrer à chaque inscription. Cela amène une grosse charge supplémentaire à un dossier très lourd »

- **La défaillance des acteurs** qui interviennent dans la mise en œuvre du parcours (évoquée par 17 répondants - 15% des énoncés)

« L'organisme de formation ne m'a pas suffisamment aidé (trop de travail), j'attends encore les renseignements demandés pour repasser les modules non validés »

« Difficulté pour obtenir un accompagnement et le 1^{er} accompagnateur m'a donné de mauvaises explications pour construire le livret 2 »

« Pour m'aider à corriger mon rapport et savoir si j'étais dans le vrai, personne ne m'a répondu la deuxième fois »

« Le suivi est insuffisant en plus d'interlocuteurs trop nombreux »

« Un contre temps de la part du valideur qui a contribué à me déstabiliser momentanément et surtout m'a fait perdre du temps pour réaliser le livret 2 »

« Disponibilité des interlocuteurs et le manque de sérieux du valideur »

« Le manque d'implication d'un interlocuteur au sein de l'organisme valideur : c'est la raison de l'arrêt de ma démarche et je le regrette fortement »

« Une perte de temps considérable car j'ai été mal conseillé à mon premier RV en novembre 2011 par le relais d'information, conseil et ce n'est qu'en novembre 2012 que j'ai appris avec l'accompagnement Expert que seule mon expérience [...] était suffisante pour créer mon entreprise »

- L'absence de soutien de l'entreprise dans la démarche (évoquée par 11 répondants - 10% des énoncés)

« Difficulté à faire accepter ma démarche à mon employeur »

« Le désintéressement total de mon employeur »

« Problème de l'entreprise qui a tout fait pour retarder ma démarche. J'ai fait intervenir les syndicats pour obtenir satisfaction »

« Lenteur de l'entreprise pour les démarches administratives »

« Mon entreprise n'était pas assez renseignée sur la VAE et le parcours »

« L'employeur n'apporte pas toujours son aide pour fournir des annexes ou renseignements »

- La lourdeur administrative (évoquée par 8 répondants - 7% des énoncés)

« Le regroupement des feuilles de paie et le côté administratif en général auquel je ne suis pas habituée. J'aurais abandonné à ce stade si mon époux ne m'avait pas aidé à trier et ranger »

« J'ai trouvé fastidieuse la démarche administrative, le remplissage des feuillets n'est pas toujours évident »

« Les difficultés majeures rencontrées sont au niveau des démarches administratives auprès des organismes concernés »

« Les formalités administratives sont lourdes et longues »

« Beaucoup de recherche sur les justificatifs demandés »

- Le financement (formation complémentaire, frais annexes)(évoqué par 8 répondants - 7% des énoncés)

« La difficulté a été de trouver un financement (formation complémentaire) car je n'avais pas la possibilité d'utiliser mes heures DIF. J'ai dû demander un CIF auprès du Fongécif et en financer une partie »

« Difficulté pour obtenir un financement », « Difficultés financières », « Financement, non accord d'utilisation du DIF », « Investissement financier », « Financement des dépenses annexes ».

- Le jury (convocation à l'entretien et posture du jury) (évoqué par 8 répondants - 7% des énoncés)

« Difficulté rencontrée lors de l'oral avec le jury »

« Trop de temps entre la fin de la préparation et le passage devant le jury et un jury qui peut vite vous déstabiliser »

« Le passage devant le jury avec une date imposée sur Paris donnée 2 jours avant »

« Un jury incompréhensible qui ne prend pas le temps de lire attentivement le livret 2 et qui demande pourtant beaucoup de travail personnel. Pour ma part, je pense que l'obtention du diplôme dépend de la bonne humeur des juges »

« Les passages des dossiers en commission, si ces délais ne sont pas communiqués à l'avance, il est difficile d'organiser le travail en conséquence »

« Comprendre ce qu'attend le jury »

9. L'essentiel : données clés

▪ Le profil et le projet des candidats

Population majoritairement :

- **féminine** (67%),
- âgée de **30 à 44 ans** (68%). La moyenne d'âge est de 39 ans
- **peu ou pas diplômée** (78% avec un niveau de formation inférieur ou égal au BAC)
- des employé(e)s (74%)

Principales **certification visées** :

- diplômes de l'Education nationale (62%)
- diplômes de l'Enseignement supérieur (19%)
- titres du Ministère chargé de l'emploi (11%)
- niveaux V (32%) et III (28%)

Principales **motivations** à l'engagement dans la démarche de VAE :

- l'obtention du diplôme (80%) et la reconnaissance des compétences (75%)

▪ Les sources d'information sur la VAE

Principaux **vecteurs de communication** :

- l'entourage (personnel et professionnel) (45%)
- les organismes d'information et de conseil (42%)
- les médias (18%)

▪ L'information préalable à l'engagement dans la démarche : utilité et niveau de satisfaction général

- 93% ont **obtenu des informations sur la VAE** avant de s'engager dans la démarche.
- Les informations obtenues sont jugées **très utiles** par 62 % des répondants et plutôt utiles par 36%.
- 96% se disent **satisfaits des informations reçues**. Ce niveau de satisfaction varie toutefois selon l'atteinte des objectifs poursuivis.
- 65% des candidats ont déclaré avoir été orientés vers un Point Conseil en VAE
- Le niveau de difficultés rencontré par les candidats, avant l'engagement dans la démarche varie selon la structure d'information conseil rencontrée.

▪ La recevabilité

- 88% des répondants **n'ont pas rencontré de difficultés** pour renseigner le dossier de recevabilité.
- 52% ont bénéficié **d'une aide à cette étape**. 36% des candidats qui n'ont pas été aidés (soit 27 candidats), auraient apprécié l'être.

▪ L'accompagnement

- 91% des répondants ont bénéficié **d'un accompagnement post recevabilité**.
- 99% ont jugé l'accompagnement comme étant **utile** voire **indispensable**.
- L'accompagnement **sécurise la démarche de VAE**. Le passage en jury est, en effet, **plus fréquent chez les personnes accompagnées** (79% contre 31% pour les non accompagnées).

▪ La validation : passage en jury et résultats

- 74% des répondants ont déclaré **être passés en jury**
 - ✓ 72% ont obtenu leur certification
 - ✓ 24 % une validation partielle.

▪ Les parcours complémentaires post jury

- Maintien du projet d'obtention de la certification post validation partielle pour 52 % des candidats.
- La refonte du dossier de validation (42%) et l'entrée en formation (30%) sont les principales actions complémentaires mises en œuvre.

▪ Apports et impacts de la démarche VAE

- La démarche de VAE a été **jugée bénéfique pour la plupart des candidats**, quelle qu'ait été l'issue, à la fois sur le plan professionnel et sur le plan personnel (plusieurs citations possibles):

- ✓ 73% en retirent une **satisfaction personnelle**
- ✓ 47% une **reconnaissance professionnelle**
- ✓ 30% une plus grande **confiance en soi**.

- 23% ont déclaré avoir connu **un changement dans leur situation professionnelle** à l'issue de leur démarche (plusieurs citations possibles) :

- ✓ 54% un **changement d'emploi**
- ✓ 31% une **augmentation de salaire**
- ✓ 18% une **promotion**

- 64% des candidats ont déclaré que la démarche de VAE a déclenché l'envie de s'engager dans de nouveaux projets dont, notamment, celui de suivre une formation de niveau supérieur.

▪ Satisfaction générale de la démarche VAE

- **Taux de satisfaction de 91%**, bien que contrasté selon le résultat de validation.

- Des candidats **résolument relais de la démarche VAE**

- ✓ 94% favorables à la promotion de la VAE auprès de tiers
- ✓ 64% d'ambassadeurs potentiels de la VAE.

▪ Principales difficultés associées à la démarche de VAE

Sur 187 répondants, 115 soit 62% ont énoncé au moins une difficulté. Les principales étant :

- **l'investissement important** exigé par la démarche et souvent sous estimé (34% des énoncés)
- **la rédaction du dossier de validation (livret 2)** (17% des énoncés)
- **la défaillance des acteurs** qui interviennent dans la mise en œuvre du parcours (15% des énoncés)
- **l'absence de soutien de l'entreprise** dans la démarche (10% des énoncés)
- **la lourdeur administrative** (7% des énoncés)
- **le financement** (7% des énoncés)
- **le jury** (7% des énoncés)